

Produit RBN56

Date d'édition : 31.08.2012

Révision: 31.08.2012

1 Identification de la substance ou de la préparation

· **Nom du produit: RBN56**

solution de précurseur de Fe₂O₃ oxyde de fer

· **Emploi de la substance / de la préparation** revêtement de surface, formulation

L'acide carboxylique est le principal solvant

· **Producteur/fournisseur:**

RBnano SaRL

C/o IPCMS

23 rue du Loess

67034 Strasbourg France

Tel 06 23 80 91 02

www.rbnano.com

· **Service chargé des renseignements:** Laboratoire

· **Renseignements en cas d'urgence:** ORFILA Tél: +33(0)1.45.42.59.59

2 Identification des dangers

· Principaux dangers:

Toxique T

Nocif Xn Irritant Xi

R10Inflammable

R 20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion

R23/24/25Toxique par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion

R 36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau

R34Provoque des brûlures

S16Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer

S23Ne pas respirer les gaz

S36/37/39 Porter un vêtement de protection, des gants appropriés et un appareil de protection des yeux / du visage

selon 1907/2006/CE, Article 31

Produit RBN56

Date d'édition : 31.08.2012

Révision: 31.08.2012

3 Composition/informations sur les composants

· **Caractérisation chimique:**

· **No CAS Désignation** 79-09-4

acide carboxylique

Synonymes Acide méthylacétique

Masse molaire 74.08 g/mol

· **Code(s) d'identification**

· No EINECS: 201-176-3

· No CEE: 201-176-3

4 Premiers secours

· **Après inhalation :**

En cas d'inhalation faire respirer de l'air frais consulter un médecin.

· **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau . Tamponner au polyéthylène glycol 400.

Enlever immédiatement les vêtements souillés.

· **Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Consulter un médecin.

· **Après ingestion:** faire boire beaucoup d'eau, ne pas provoquer de vomissement(danger de perforation) . Consulter immédiatement un médecin. Ne pas essayer de neutraliser.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction:

CO2, poudre, mousse d'extinction .

Risques particuliers:

Combustible Vapeurs plus lourdes que l'air.

En cas d'échauffement, possibilité de formation de mélanges explosifs avec l'air.

En cas d'incendie, risque de formation de gaz de combustion ou de vapeurs dangereuses.

Equipements Spéciaux de protection:

Présence dans la zone de danger uniquement avec un appareil respiratoire autonome. Pour éviter le contact avec la peau respecter une distance de sécurité et porter des vêtements de protection appropriés.

Indications annexes:

Refroidir les récipients avec de l'eau pluvrisée, à partir d'une distance de sécurité. Eviter la pénétration des eaux d'extinction dans les eaux superficielles ou la nappe phréatique.

selon 1907/2006/CE, Article 31

Produit RBN56

Date d'édition : 31.08.2012

Révision: 31.08.2012

6 Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

· Les précautions individuelles:

Ne pas inhaler les vapeurs/aérosols. Eviter le contact avec la substance. Veiller à l'arrivée d'air frais dans les locaux.

· Mesures pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· Méthodes de nettoyage/récupération:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Evacuer pour élimination. Nettoyer la zone contaminée.

7 Manipulation et stockage

· Manipulation:

· **Précautions à prendre pour la manipulation:** Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.

· Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.

Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

· Stockage

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

Stocker au frais à +15°C à +25°C.

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôles spécifiques

CE

Nom Acide carboxylique

Valeurs 10ml/m³

31ml/m³

Court terme (<15min) 20 ml/m³

62 ml/m³

Equipements de protection individuelle:

Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances

selon 1907/2006/CE, Article 31

Produit RBN56

Date d'édition : 31.08.2012

Révision: 31.08.2012

dangereuses et du lieu de travail. S'informer auprès du fournisseur sur la résistance chimique des moyens de protection.

Protection respiratoire: nécessaire en cas d' apparition de vapeurs/aérosols . Filtre A.

Protection des yeux: nécessaire

Protection des mains: En cas d'immersion:

Type de gants: caoutchouc butyl

Epaisseur du revêtement: 0.7 mm

Temps de rupture: > 480 Min.

En cas de contact par projection:

Type de gants: caoutchouc nitrile

Epaisseur du revêtement: 0.40 mm

Temps de rupture: > 120 min.

Les gants de protection utilisés doivent répondre aux spécifications de la directive CE 89/686/CEE et de la norme correspondance EN374, par exemple KCL 898 Butoject (contact total), 730 Camatril -Velours (contact par éclaboussures). Les temps de rupture mentionnés ont été obtenus par la société KCL lors de mesures en laboratoire selon la norme EN 374 sur des échantillons de matériaux pour les types de gants conseillés . Cette recommandation concerne uniquement le produit repris dans la fiche de données de sécurité que nous fournissons et uniquement pour l'utilisation indiquée. En cas de solution ou de mélange avec d'autres substances et/ou de conditions différentes de celles de la norme EN 374, contactez le fournisseur de gants agréé CE, (par exemple : KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Internet: www.kcl.de).

Autres équipements de protection: Vêtements de protection résistants aux acides.

Mesures d'hygiène: Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Protection préventive de la peau. Se laver les mains et le visage après le travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Forme: liquide

Couleur: incolore

Odeur: désagréable

PH à 100g/l H₂O 20°C 2.5

Viscosité dynamique 25°C 1.02 mPa*s

Point de fusion -20 °C

Point d'ébullition 141 °C

Température d'inflammation 485 °C DIN 51794

selon 1907/2006/CE, Article 31

Produit RBN56

Date d'édition : 31.08.2012

Révision: 31.08.2012

| | | | |
|---------------------------------------|--------|-------------------------------|-------------------|
| Point d'éclair | 50 | °C | coupelle fermée |
| Limites d'explosion inférieure | | 2.1 % vol | |
| Limites d'explosion supérieure | | 12 % vol | |
| Pression de vapeur | 20°C | 5 | hPa |
| Densité de vapeur relative | 2.56 | | |
| Densité | 20°C | 0.993 | g/cm ³ |
| Solubilité dans | | | |
| Eau | (20 C) | facilement soluble | |
| log Pow | 0.33 | (expérimental)(bibliographie) | |

10. Stabilité et réactivité

Condition à éviter

Chauffage. L'évaluation d'une zone à partir d'env. 15 °C sous le point d'inflammation est considérée comme critique.

Danger d'inflammation ou formation de gaz ou de vapeurs inflammables avec: oxydant fort.

Possibilité de réactions violentes avec: fer, zinc, magnésium.

Réactions exothermiques avec: alcalin fort.

Produits de décomposition dangereux : aucune information disponible.

incompatible avec différentes matières synthétiques.

explosible avec l'air en cas de chauffage sous forme de vapeurs/gaz

11. Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

DL50 (par inhalation, rat): >5.4 mg/1/4 h (IUCLLD).

DL50 (dermal(e), lapin): 500 mg/kg (IUCLID).

DL50 (oral(e), rat): 2600 mg/kg (IUCLID).

Symptômes spécifiques dans les études sur l'animal:

Test d'irritation des yeux (lapin): brûlures (IUCLID).

Test d'irritation de la peau (lapin): brûlures (IUCLID).

Les données bibliographiques dont nous disposons concordent avec l'identification prescrite par la CEE. La CEE dispose de dossiers qui ne sont pas publiés.

selon 1907/2006/CE, Article 31

Produit RBN56

Date d'édition : 31.08.20121

Révision: 31.08.2012

Toxicité chronique

Action mutagène bactérienne: Salmonella typhimurium: négatif. (in vitro) (National Toxicology Program)

Autres informations toxicologiques

En cas d'inhalation de vapeurs: brûlures des muqueuses, toux, dyspnée. L'inhalation peut provoquer des œdèmes des voies respiratoires. En cas de contact avec la peau: brûlures. En cas de contact avec les yeux: brûlures, danger de perte de la vue ! En cas d'ingestion: brûlures dans la bouche, le pharynx, le tube digestif et le tractus gastro-intestinal. Danger de perforation pour l'œsophage et l'estomac. Nausée, vomissement. Danger d'aspiration en cas de vomissement.

Autres données

Manipuler ce produit avec les précautions d'usage pour un produit chimique.

12. Informations écologiques

Comportement dans les compartiments de l'environnement:

Répartition: log P(o/w): 0.33 (expérimental) (bibliographie).

Bio accumulation n'est pas à prévoir (log Pow <1)

Effets ecotoxiques:

Effets biologiques:

Effet nocif par modification du pH.

Toxicité sur les poissons: Onchorhynchus mykiss CL50: 51 mg/l 96 ECOTOXdatabase).

Toxicité sur les daphnies: Daphnia magna CE50: 22.7 mg/l /48 h (ECOTOX Database). Toxicité sur les algues: Desmodesmus subspicatus CL50: 46 mg/l/ 72h (IUCLID). Toxicité sur les bactéries: Ps. putida CE50: 60 mg/l 17h (IUCLID). boue activée CE20: >1 00 mg/l/30 min (OCDE 209).

Autres indications concernant l'écologie:

DBO 69-78 % de DThO /5 d (IUCLID).

DCO: 1.42 g/g (IUCLID).

DThO: 1.51 g/g(IUCLID).

Ne pas évacuer dans les eaux naturelles, les eaux d'égout ou le sol !

selon 1907/2006/CE, Article 31

Produit RBN56

Date d'édition : 31.08.2012

Révision: 31.08.2012

13. Considérations relatives à l'élimination

Produit:

Les produits chimiques doivent être éliminés en accord avec les réglementations nationales. Vous trouverez sur www.retrologistik.de des informations spécifiques concernant les substances et les pays ainsi que des partenaires à contacter.

Emballage:

Les emballages des produits RBnano doivent être éliminés selon les réglementations spécifiques en vigueur dans chaque pays ou doivent être éliminés à travers un circuit de reprise d'emballages. Vous trouverez sur www.retrologistik.de des informations spécifiques pour chaque pays ainsi que des partenaires à contacter.

14 Informations relatives au transport

Transport terrestre et ferroviaire ADR, RID

UN 3463 PROPIONSAEURE, 8 (3), II

Transport fluvial ADN, ADNR non testé

Transport maritime IMDG-Code

UN 3463 PROPIONIC ACID NOT LESS THAN 90%, 8 ~3~, II

FS: F-E S-C

Transport aérien CAO, PAX

UN 3463 PROPIONIC ACID, 8 (3), II

Les prescriptions concernant le transport sont citées conformément aux accords internationaux et dans la forme utilisée en France. Ne sont pas prises en considération les différences en vigueur dans les autres pays.

selon 1907/2006/CE, Article 31

Produit RBN56

Date d'édition : 31.08.2012

Révision: 31.08.2012

15. Informations réglementaires

Etiquetage selon les directives CEE

| | | |
|-------------------|-----------|---|
| <i>Symboles:</i> | C | Corrosif |
| <i>Phrases R:</i> | 34 | Provoque des brûlures. |
| <i>Phrases S:</i> | 23-36-45 | Ne pas respirer les vapeurs. Porter un vêtement de protection approprié En cas d'accident ou de malaise consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). |
| <i>Numero CE:</i> | 201-176-3 | Etiquetage CE |

Etiquetage réduit (1999/45/CE,art.10,4)

| | | |
|-------------------|------|--|
| <i>Symboles:</i> | C | Corrosif |
| <i>Phrases R:</i> | 34 | Provoque des brûlures. |
| <i>Phrases S:</i> | 3645 | Porter un vêtement de protection approprié. En cas d' accident ou de malaise consulter immédiatement un médecin ~si possible lui montrer l'étiquette). |

16. Autres informations

Motif de modification

Valeurs limites pour la protection au travail.
Modification au chapitre toxicologie.
Modification au chapitre écologie.
Modification de la classification de transport.

Remaniement général.

Représentation régionale:

Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Elles décrivent les dispositions de sécurité à prendre vis a vis du produit concerné Elles ne représentent pas une garantie sur les propriétés du produit.